

Check point... Du cavalier engagé jump éthique

CONDITION DE VIE (ref IFCE)

→ **Accès à la liberté quotidienne**

Le cheval est un animal mobile.

Possibilité pour lui d'être libre de ses mouvements (pouvoir marcher, trotter, galoper) sans être au travail.

Accès à un espace de détente (paddock, prairie).

Limite de nombreux problèmes locomoteurs

Favorise la santé mentale, en association avec les points suivants :

→ **Possibilité d'avoir des contacts sociaux**

Le cheval est un animal social.

Il est nécessaire de respecter ses comportements naturels en favorisant les relations avec les autres chevaux.

Leur laisser la possibilité de créer des affinités, les prendre en comptes et les respecter. Ex : toilettage mutuel

→ **Accès aux fibres à volonté (herbe/foin)**

Les particularités anatomiques du cheval l'obligent à s'alimenter en continu mais en petite quantité tout au long de la journée/nuit.

Leur estomac fabrique en continu de l'acide chlorhydrique utilisé pour la digestion.

La salive et les aliments ingérés neutralisent cette acidité.

S'ils n'ont pas accès aux fibres (pas plus de 3H sans rien) des lésions de la paroi de l'estomac apparaissent, ce sont les ulcères. + de 60% des chevaux sont concernés pas les ulcères gastriques

→ **Bon état corporel et locomoteur**

Une absence de boiterie ou de raideur conséquente.

Un état d'engraissement trop faible ou inversement trop important nuit au bien être, à la santé et à la performance de votre cheval

Pédagogie, relation à l'homme,

→ **MORS ET MUSEROLLES**

Privilégier le mors simple est une bonne option.

A minima nous demandons l'utilisation de la muserolle comme uniquement décoratrice et sans noseband.

5 exemples de conséquences néfaste d'une muserolle trop serrée

- Augmente la fréquence cardiaque (=stress)
- Peut déformer les os de la tête
- Comprime les nerfs, les veines et les artères de la face
- Peut créer des lésions buccales très douloureuses
- Impact négatif sur la locomotion. (ref : Equisens)

→ **Hyperflexion**

A proscrire. Le cheval subit du stress puisque le champ de vision est fortement limité.

La compression considérable du larynx entrave la respiration.

L'attitude d'hyperflexion commence dès que le chanfrein du cheval est amené en arrière de la verticale par le cavalier.

Il faut faire la différence entre la présence accidentelle d'hyperflexion et son caractère délibéré (fréquence +ou-30 secondes dans la même attitude)

→ **Utilisation des aides artificielles**

Interdites sous la forme de punition.

Elles sont acceptées comme méthode d'apprentissage (Cf : FAQ)

je m'engage



**Bien entendu un soin particulier doit être apporté sur toute la durée du concours.
Le confort doit être observable pour tous et partout.**

Leur charge de travail ne doit affecter ni leur physique ni leur mental en concours comme à la maison.

Là aussi le confort doit être observable.

SONT CONSIDÉRÉES COMME 8 MESURES APPROPRIÉES PAR LES PROFESSIONNELS DU CHEVAL :



MESURE 1

Veiller à établir une relation de confiance lors de la manipulation des chevaux et de leurs contacts avec l'homme.



MESURE 2

Garantir un approvisionnement en eau et en aliments suffisants et adaptés aux besoins physiologiques et comportementaux des chevaux ainsi qu'à l'intensité du travail qui leur est demandé.



MESURE 3

Offrir aux chevaux un lieu de vie aménagé de manière à prévenir les risques de blessures et de maladies et leur permettant de s'adapter aux variations climatiques.



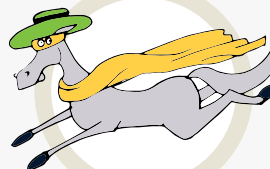
MESURE 4

Veiller à structurer et aménager l'environnement de vie des chevaux de manière à leur permettre d'exprimer leurs comportements naturels et à leur offrir un confort de repos et de travail.



MESURE 5

Respecter le caractère grégaire des chevaux en favorisant les contacts sociaux positifs entre eux afin de limiter les troubles comportementaux.



MESURE 6

Définir collectivement les bonnes pratiques d'élevage, de détention et d'utilisation des chevaux dans l'objectif de limiter les risques sur leur santé.



MESURE 7

Prévenir ou soulager la douleur.



MESURE 8

Assurer, tout au long de la vie des chevaux, les soins nécessaires, leur mort devant advenir dans des conditions décentes lorsqu'il n'existe pas de thérapies efficaces ou économiquement supportables.